

ANNIVERSAIRE "Savoie entreprise" : 1998-2008

Dix ans au service de l'entreprise



Armel Blanc, président de "Savoie entreprise", entouré de créateurs et de partenaires.

Si, comme l'affirme le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), Jean-Pierre Hugueniot, « l'accompagnement, c'est 85 % de la réussite des créations d'entreprises », les structures locales de soutien aux jeunes créateurs mé-

ritent un grand coup de champagne. Grâce à leur action, en effet, le département de la Savoie est depuis plusieurs années en tête de Rhône-Alpes, et l'un des tout meilleurs de France en termes de création d'entreprise.

C'est sur ce constat plutôt réjouissant en cette période

morose, que "Savoie entreprise" a fêté, au Manège à Chambéry, ses dix années au service des créateurs (et repreneurs), Association membre de "France initiative", premier réseau français de soutien à la création d'entreprise, "Savoie-entreprise" a attribué depuis 1998

plus de 4 millions d'euros de prêts d'honneur sans intérêt ni garantie (de 3000 à 15 500 €). Ces prêts permettent d'augmenter les fonds propres du créateur, et d'inciter les banques à investir dans le projet. En dix ans, 456 entreprises ont été aidées, essentiellement des

très petites entreprises (TPE) dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, des professions libérales, permettant la création de 864 emplois.

"Savoie initiative" distribue des coups de pouce financiers, mais également des coups de pouce humains. Répartis par secteurs géographiques en autant de comités d'agrément, quelque 70 chefs d'entreprises bénévoles et aguerris offrent de leur temps à parrainer de jeunes chefs d'entreprises. Ces derniers bénéficient également du suivi personnalisé d'un technicien économique durant les trois premières années d'activité. C'est ainsi qu'à l'issue du passage de la délicate quatrième année d'activité, le taux d'échec est bien moindre en Savoie qu'au niveau national.

Jean-Claude COLOMINE

POUR EN SAVOIR PLUS :

QUI PAIE ? Les apports financiers sont issus de grands groupes, d'entreprises locales, mais également du conseil régional, du conseil général, des collectivités locales, à travers des dons et subventions.

LES LAURÉATS. Prix du bénévolat : Thérèse Dequier ; prix du créateur : Maryvonne Boulanger, Marie-Paule Santon et Yvette Ulliel ; prix des bienfaiteurs : M. Pelletier ; prix du parrainage : Bernard Chaland ; prix d'honneur : Bruno Chataignon.